

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2024)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 319

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Crédits de paiement annulés
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	-50 000	0	-50 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0	0	0
TOTAUX	0	-50 000	0	-50 000
SOLDE	+50 000		+50 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.